



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AFO-ROF : Observation 2022

17/01/2024

Depuis leur création, la Réunion des Opéras de France et l'Association Française des Orchestres ont chacune travaillé au recueil de données présentant annuellement les réalités de l'économie, de l'emploi et de l'activité des structures membres.

Cette observation a connu plusieurs formats, des périmètres mouvants, et s'est renforcée au fil du temps.

Depuis 2022 (recueil des données 2021) et faisant suite aux deux rapports d'Anne Poursin et Jérôme Thiébaux ainsi que de Caroline Sonrier, portant respectivement sur le symphonique et le lyrique, ce travail a pris une nouvelle dimension tant du côté des membres que celui de l'administration centrale et des DRACs : un questionnaire unique AFO-ROF a été élaboré en concertation avec la délégation à la musique au ministère de la Culture et avec qui les données recueillies sont partagées.

L'obtention rapide des données de l'exercice 2022 nous permet ainsi, dès le tout début 2024, d'avoir une vision de la reprise totale de l'activité post-pandémie, et de mettre en regard ces chiffres avec ceux de l'année de référence 2019.

On peut ainsi mettre en lumière les éléments suivants :

- Le retour à un nombre de représentations sensiblement à l'identique ;
- Il en est de même concernant le public. Les inquiétudes relatives à un effet destructeur de la crise sanitaire sur les habitudes antérieures de fréquentation semblent pouvoir être levées, même si les comportements ont véritablement changé ;
- Les subventions des collectivités territoriales ont augmenté, signe d'une implication constante. Les collectivités territoriales restent de loin le financeur majoritaire (tout particulièrement le bloc communal). Ceci étant dit, les données relatives à l'année 2023 permettront une comparaison plus pertinente, des crédits publics spécifiques autour de la relance courant encore sur l'exercice 2022.

Plus généralement :

- Ces données confirment qu'opéras et orchestres sont en France le premier employeur des artistes du spectacle vivant subventionné, qu'il s'agisse des instrumentistes, des artistes lyriques ou des artistes chorégraphiques, permanents comme intermittents, sous statut public comme sous statut privé ;
- Cette ressource est au service constant des publics, grâce à une offre musicale et chorégraphique très large et à une multitude d'interventions auprès des jeunes, dans le champ scolaire comme plus largement auprès de toutes les populations éloignées des musiques patrimoine et de création ;
- Contrairement aux idées reçues, les prix moyens demeurent faibles, grâce à des subventions publiques.

Ci-joint des synthèses chiffrées qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au printemps prochain.

[Télécharger les chiffres clés 2022 de l'AFO](#)

[Télécharger les chiffres clés 2022 de la ROF](#)

CONTACTS :

Pour l'AFO, Morganne Dreux : mdreux@france-orchestres.com / 06 33 31 45 01
Pour la ROF, Frédéric Pérouchine : frederic.perouchine@rof.fr / 06 63 17 49 51